

Rapport du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de Secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES), Session 2017

Le concours est ouvert aux secrétaires administratifs de classe supérieure ayant au moins atteint le 6^{ème} échelon de leur grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Rappel des épreuves

L'examen professionnel pour l'accès à la classe exceptionnelle comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission

L'épreuve d'admissibilité, assortie d'un coefficient 3, consiste en l'examen d'un dossier anonymé de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), établi par le candidat et contenant :

- un rapport d'activité de deux pages maximum
- un tableau récapitulatif des différentes expériences professionnelles dans les secteurs public et privé
- un tableau récapitulatif des formations suivies
- éventuellement un ou deux documents élaborés par le candidat pour illustrer et valoriser des éléments de sa pratique professionnelle d'une épreuve orale d'admission permettant la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

L'épreuve orale d'admission, assortie d'un coefficient 5, consiste en un entretien d'une durée de 25 minutes, avec pour point de départ une courte présentation (5minutes) du candidat, suivie par un entretien avec le jury sur sa pratique professionnelle. Cette épreuve est notée de 0 à 20.

Le calendrier et les statistiques

Le concours réservé de SAENES de Bordeaux s'est déroulé selon le calendrier suivant :

Admissibilité : 12 janvier 2017

Jury d'admission : 15 février 2017

Le nombre de postes offerts était de 11

Les statistiques du concours

Nombre de candidats inscrits : 50

Nombre de dossiers remis : 39

Nombre de candidats déclarés admissibles: 23

Nombre de candidats admis :11

L'admissibilité

L'appréciation des compétences et connaissances du jury s'appuie sur le dossier de RAEP fourni par le candidat, qui doit mettre en évidence les compétences et connaissances acquises durant sa carrière professionnelle.

Le jury s'est appuyé sur une grille d'évaluation afin de pondérer les différents éléments du dossier : qualités rédactionnelles, richesse et cohérence du parcours professionnel, motivations, compétences acquises...

Le jury a pu apprécier la qualité des dossiers, l'exercice est bien compris, les qualités rédactionnelles en général avérées. Il a pu néanmoins regretter une certaine homogénéisation des dossiers qu'il croit pouvoir expliquer par le strict respect des recommandations prodiguées en formation.

Le jury a pu également constater des écarts significatifs dans la qualité des dossiers : certains candidats tout en ayant parfaitement compris et intégré les attendus, savent prendre de la hauteur, structurent habilement les différentes rubriques, situent par exemple leurs expériences dans un contexte élargi. Les candidats non admissibles ont su valoriser leurs différentes expériences et connaissances mais en privilégiant l'aspect descriptif.

Un dossier de très bon niveau a dû être écarté car incomplet.

Les dossiers témoignent de la diversité des candidats qui exercent dans les différents services et établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

L'admission

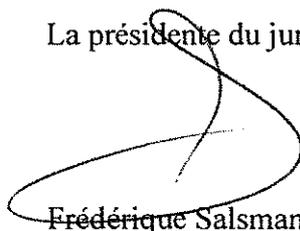
Les candidats admissibles ont tous très soigneusement préparé leur présentation, en cohérence avec le RAEP. Ceux qui se sont naturellement distingués ont su mettre justement en valeur certains aspects de leur carrière et de leurs acquis, avec des approches différentes, chronologiques, thématiques ou par compétences.

La posture des candidats est en général adéquate, l'émotivité qui n'est pas toujours maîtrisée ne perturbe pas pour autant la présentation ou l'échange avec le jury.

Les écarts de note ont été relativement significatifs : en effet certains candidats bien qu'interrogés sur des champs en lien direct avec leurs expériences professionnelles, n'ont pas su répondre aux questions du jury, révélant des connaissances insuffisantes ou erronées.

D'autres candidats ont très favorablement impressionné le jury par leur ouverture d'esprit, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances élargies de leur environnement et des réformes l'impactant. Leur forte motivation à continuer de progresser et leur sens avéré du service public ont été un atout supplémentaire.

La présidente du jury

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Frédérique Salsmann

